

Mon locataire a échangé son logement meublé à usage d'habitation principale avec une amie

Par **LaGuigne35**, le **20/07/2020** à **13:16**

Bonjour. J'ai signé un bail de location meublée à usage d'habitation principale (loi Alur) et dès le 1er jour du bail, ce n'est pas le locataire mais son ex-compagne qui y a emménagé sans me demander mon accord écrit. Seul le nom de mon locataire apparaît sur la boîte aux lettres et la sonnette. Son ex-compagnon a repris son logement dans une ville située à 25 kilomètres. Que faire pour casser le bail car une personne ayant un bail de location meublée à usage d'habitation principale peut héberger qui elle souhaite mais pas "troquer" ledit logement? Merci d'avance.